



Charente

A Aigre, le 13 juin 2022

Monsieur Renaud COMBAUD
Maire de la commune d'Aigre

Madame, Monsieur,

Depuis 2017, pour des raisons sécuritaires et notamment pour assurer la bonne circulation des livreurs de l'EHPAD Habrioux, un sens de circulation unique avait été instauré dans la rue de l'hôpital et la rue des Orneufs.

En raison de la tenue des travaux de rénovation de l'EHPAD Habrioux, et notamment de la récente démolition de l'ancienne cave, les conditions de circulation ne sont plus les mêmes. En effet, la circulation peut désormais se faire plus aisément, et dans un contexte beaucoup plus sécuritaire lié à la meilleure visibilité en l'absence du bâtiment.

Je vous informe qu'à partir du 1^{er} juillet prochain, et comme prévu au démarrage du projet, le sens de circulation unique est de nouveau modifié pour être définitivement instauré comme suit :

- rue de l'hôpital, à partir de l'intersection entre cette même rue et la RD 739 (rue du Pont Boursier), et jusqu'à la rue des Orneufs
- rue des Orneufs à partir de l'intersection entre cette dernière et la rue de l'Hôpital et jusqu'à la RD 739 (Grande rue).

Je vous rappelle également que le stationnement sera interdit en totalité sur la rue de l'hôpital le temps du chantier, ainsi qu'en partie sur la rue des Orneufs, à partir de l'intersection de l'angle de la rue du Pont Boursier jusqu'à l'intersection avec la rue de l'Hôpital.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de croire Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Renaud COMBAUD

